

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2026 pour l'entrée en :
DEUST mention Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles: Parcours DEUST AGAPSC
parcours Agent de développement de club sportif

Sur proposition de Guillaume BODET Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS); pour l'année universitaire 2026/2027 est ainsi composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

| Nom-Prénom | Grade | Etablissement |
|--------------------|---|---------------|
| Président : | | |
| PEREZ DIDIER | PRAG - Professeur agrégé | UCBL |
| Membres : | | |
| DEMOLY SAMUEL | Vacataire enseignant | UCBL |
| VIGNAL BENEDICTE | MCU - Maître de conférences des universités | UCBL |

Le Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Guillaume BODET est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 26/11/2025

Le Président de l'Université Lyon 1

Bruno LINA

